



HAL
open science

Présentation

Raphaël Horrein

► **To cite this version:**

Raphaël Horrein. Présentation. Journée des doctorants de l'ED 31, 2016: "(S')Exiler", May 2016, Saint-Denis, France. hal-02115845

HAL Id: hal-02115845

<https://hal.science/hal-02115845>

Submitted on 30 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(S')EXILER
Actes de la journée des doctorant.e.s de l'École Doctorale 31
« Pratiques et théories du sens »
Université Paris 8
31 mai 2016

Comité d'organisation de la journée

Élise ABASSADE (UMR 8533, IDHES)

Paulo FERRAZ (EA 7322, LITTÉRATURE, HISTOIRES, ESTHÉTIQUE)

Pauline HACHETTE (EA 7322, LITTÉRATURE, HISTOIRES, ESTHÉTIQUE)

Raphaël HORREIN (EA 7322, LITTÉRATURE, HISTOIRES, ESTHÉTIQUE)

Nedjma KHLELIFI-OTMANE (EA 4007, LA SECTION CLINIQUE)

Soumia LABLACK (EA 4385, LABORATOIRE D'ÉTUDES ROMANES)

Hassina MERDJANE (UMR 8238 LABORATOIRE D'ÉTUDES DE GENRE ET DE SEXUALITÉ)

Alice MOREIRA LOPES DE CARVALHO (EA 4007, LA SECTION CLINIQUE)

Préparation des actes et publication

Actes édités par Raphaël HORREIN et Soumia LABLACK, présentés par Raphaël HORREIN

La relecture scientifique a été effectuée par le bureau de l'École Doctorale 31 « Pratiques et théories du sens » et coordonnée par Brigitte FELIX, directrice-adjointe de l'ED31, chargée de la formation.

Le Petit Robert définit l'exil comme « l'expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, avec défense d'y entrer » et comme la « situation de la personne ainsi expulsée ». L'exil, suivant cette première acception relativement restreinte, ne serait jamais un choix : c'est le résultat d'une décision politique de bannir un individu, pour de multiples raisons. Si la volonté de l'individu exilé devait ne pas être pertinente pour l'analyse, comment comprendre alors l'existence, dans la langue française, du verbe pronominal réfléchi : « s'exiler » ? En faisant réapparaître une dimension volitive, il fait émerger toutes les ambiguïtés d'une situation qui entremêle fortement la soumission ou la passivité d'un sujet à une décision réfléchie et assumée. De la décision subie au choix libre, en passant par le choix forcé, beaucoup de configurations mènent à l'exil et font entrevoir la labilité du phénomène. C'est ce que montre par exemple Mathilde ROUSSIGNE qui, à partir d'une enquête de terrain réalisée dans un projet intitulé « Faire avec l'exil », insiste sur les tensions et les contradictions « qui séparent et par là mettent en regard les différentes expériences de l'exil », et les diverses manières de « s'ajuster » à la société d'accueil ou de perpétuer et de s'inscrire dans les mémoires dont l'exil est porteur. Élise ABASSADE analyse elle aussi les tensions inhérentes à l'exil, en mettant en valeur une « déchirure » particulière. À travers le cas du départ des communistes juives tunisiennes pour la France dans les années 1960, elle met en avant la douleur d'un départ tout à la fois choisi et subi, départ de femmes qui ont lutté pour l'indépendance de leur pays, l'ont quitté par « crainte de voir [leur] appartenance [...] remise en doute », emportées par l'histoire, « embarquée[s] comme juive[s] » explique l'une d'entre elle. Entre choix et soumission, l'exil y dévoile toutes ses ambiguïtés.

Mais au-delà, l'exil est une problématique qui dépasse l'individu. D'un côté, l'acte d'exiler et de s'exiler concerne les sociétés où il se déroule, de l'autre, il altère profondément les rapports au sein de la société d'accueil. La montée des sentiments nationalistes dans certains pays d'arrivée démontre à quel point les habitantes et les habitants peuvent se montrer réfractaires aux changements de leur imaginaire social. Dans une perspective historique, Tiphaine CATALAN et Monica LANZONI étudient la manière dont les réfugié.es ont pu être accepté.es et « intégré.es » par la France. La première interroge plus particulièrement les conditions d'accueil des réfugié.es espagnol.es qui, fuyant le franquisme, sont arrivés en Limousin entre 1936 et 1946. Elle met en évidence les peurs qu'entraîne leur arrivée (peur des maladies, mais peur aussi de la propagation du communisme) tout en envisageant la multiplicité des « accueils » possibles, en fonction de leur âge et de leur sexe, entre camps fermés, groupements de travailleurs étrangers et centres d'hébergement. Monica LANZONI s'intéresse quant à elle à l'arrivée des Italien.nes qui, dans les années 80, ont quitté leur pays et la violence des « années de plomb » pour rejoindre la France. La volonté politique d'accueillir ces exilés qui ne pouvaient prétendre au statut de réfugiés politiques a conduit à la mise en place d'une doctrine particulière, la doctrine « Mitterrand ». En créant les conditions d'un « asile informel », véritable « zone grise » – la France assurait la non-extradition en échange de la promesse d'un renoncement à la violence politique –, cette doctrine a offert à de nombreux militants la possibilité de « recommencer leur vie en France ».

Au niveau collectif toujours, mais du point de vue des exilés et non des accueillants, notons que l'exilé peut être partagé entre son identité ethnique et la culture du pays d'accueil, marqué alors par une forme d'hybridité culturelle, linguistique et identitaire à l'origine d'un déchirement plus ou moins violent. En étudiant le cas uruguayen, Fernanda MORA questionne les contours d'une « citoyenneté diasporique », « nourrie de vécus, de sentiments, d'affects, de récits, autant que d'actes, de représentations, de discours ». Dans ce cadre, en tension entre pays d'accueil et pays d'origine, l'exil reconfigure et fait exister « de nouvelles formes de participation politique ».

Multiforme, l'exil peut par ailleurs être dit « intérieur » ou « imaginaire », témoignage d'un profond malaise lors duquel il s'agit « de nourrir la nostalgie d'un pays que l'on n'a jamais connu, d'éprouver le manque d'une langue que l'on n'a jamais parlée » (Alexis Nouss). L'exil dévoile là encore la multiplicité de ses incarnations. Il serait alors nécessaire de l'envisager à la fois comme une pratique collective et comme une *expérience singulière* dont les statistiques ne peuvent rendre compte totalement. L'actualité politique a ouvert des perspectives pour un large champ de réflexions sur l'être-là et l'être-ailleurs que la recherche prend aujourd'hui en charge pour élaborer des questionnements et apporter des éléments de réponse.

La pluralité des expériences de l'exil invite à penser son ambiguïté axiologique. Expérience de la perte et de la destruction des repères, l'exil peut se transformer en un espace positif de création et de liberté pour une reconstruction de l'individu et d'un monde de sens différent. Par les différences qu'il apporte, l'exilé est à même de faire « bégayer » la société, de la questionner et de conduire à son renouvellement. Analysant la « littérature déplacée » de Linda Lê, Dawn NG montre que l'exil conduit à l'interrogation des limites de la société, de leur franchissement, à travers la mise en scène d'êtres en marge. Plus profondément, elle montre que « l'acte d'écriture est chez Lê synonyme de crime et d'exil, ou, en d'autres termes, de perversion et de transgression des limites ». Dans une perspective différente, Loudmie GUE prend appui sur les exemples d'auteurs haïtiens, Emile Ollivier (*Le Charme des après-midi sans fin*) et de Dany Lafferrière (*Mille eaux*), pour questionner la place des récits d'enfance dans l'expérience de l'exil, les transformations et reconstructions de la mémoire qu'ils supposent, afin de servir une histoire tout à la fois individuelle et collective.

C'est alors que peut se poser la question de l'appartenance : dans l'espace ouvert par l'étrangeté, l'identité apparaît parfois comme une perte que l'on supporterait mal. Le Même ne devient désirable que lorsque l'on s'aperçoit qu'il est absent. Dès lors, nous avons l'impression que certains territoires nous comblent, que certaines cultures nous intègrent et nous complètent. Sommes-nous des êtres à racines, qui, privés d'un sol nourricier, se trouvent condamnés à sécher et à vivre dans le deuil de ce que nous avons perdu ? Ou au contraire changer de sol est-il un moyen de nous donner une nouvelle vigueur ? Pauline HACHETTE, en se fondant sur une lecture du *Grand Marin* de Catherine Poulain, interroge l'expérience de l'exil volontaire et du « rejet répété de toute appartenance ». Dans cette expérience de la « planalgie », d'un « désir douloureux de l'errance », la narratrice tente d'« inventer son inscription dans un vivre-ensemble » dans des « communautés transitoires » toujours fragiles et précaires.

Les problématiques que tracent ces multiples articles sous l'angle de cette défamiliarisation sont nombreuses : le rapport à la langue, la question de la mémoire, la problématique de « l'intégration »... Exil, défamiliarisation et création : à la croisée des disciplines de notre Ecole Doctorale, c'est le rapport entre ces termes que la journée doctorale a interrogé, ce sont ces débats que ces actes souhaitent restituer.

Les articles que nous avons présentés pourraient être organisés selon de multiples catégories : **les liens entre la création artistique et l'exil** (Loudmie GUE, Pauline HACHETTE, Dawn NG), **les émotions de l'exil** (Pauline HACHETTE, Dawn NG, Mathilde ROUSSIGNE), **l'accueil et l'intégration des exilés** (Tiphaine CATALAN, Monica LANZONI), **les mémoires de l'exil** (Élise ABASSADE, Loudmie GUE, Mathilde ROUSSIGNE), **la constitution de communautés en exil** (Élise ABASSADE, Fernanda MORA), **la gestion politique et la dimension juridique de l'exil** (Tiphaine CATALAN, Monica LANZONI, Fernanda MORA)...

Cependant, cette liste ouverte montre avec force l'impossibilité de la catégorisation stricte : plus ou moins implicitement, et malgré les distinctions disciplinaires (histoire, littérature, philosophie, sociologie...), les articles semblent toujours liés les uns aux autres, chaque problématique individuelle renvoyant aux autres par un jeu d'entrelacs peut-être involontaire mais néanmoins puissant. Tout se passe comme si une problématique ne pouvait manquer d'en appeler une autre : l'écriture de l'exil questionne la mise en scène des émotions positives et négatives liées à cette expérience ainsi que celle des processus de (re)construction mémorielle ; par ailleurs, la réflexion sur les conditions d'accueil et d'intégration de réfugiés questionne la législation sur l'exil et son évolution, la gestion politique de ce phénomène ainsi que, du côté de l'exilé, la constitution de communautés plus ou moins imaginées ; mais la réflexion sur ces communautés « inventées » conduit à s'interroger à nouveau sur la mémoire – individuelle autant que collective – de l'exil, et la force reconfigurante et créative qui sous-tend l'expérience du déplacement plus ou moins choisi. Afin de rendre compte de ces échos, nous souhaitons tirer parti des qualités d'une publication numérique et de la navigation non linéaire qu'elle permet. En effet, au-delà de la présentation nécessairement tabulaire du sommaire, nous vous invitons à lire – et relire – ces articles dans des ordres différents, créant ainsi vos propres réseaux pour ouvrir et prolonger les réflexions sur l'exil qui se déploient à travers ces articles.